

# Compte rendu du conseil municipal du 21 décembre 2021

Le mardi 21 décembre 2021 à 20h30 les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en session à la salle des fêtes de Mauroux.

Étaient présentes : Mesdames da Costa, Defferrard, Rosier.

Étaient présents : Messieurs Anselmi, Calvet, Fouassin, Kodden, Lecourt, Pernot, R'Ghiga, Soulié, et Xuereb.

Absence excusée : Marion Dias, Geneviève Héquet (pouvoir à Laure da Costa)

Absence : Catherine Maisonneuve

En présence de Mme Moz, secrétaire

## **A l'ordre du jour :**

### **1. Approbation du projet de compte rendu du conseil municipal du 16 novembre.**

Approuvé à l'unanimité

### **2. Décision modificative chapitre 65.**

Le chapitre 65 reprend les autres charges de fonctionnement. Cette année, nous avons eu plusieurs dépenses imprévues et notamment un changement de poteau à Lavaysse ; il manque 850 €. Proposition faite de virer 1000 € du compte 022 « dépenses imprévues » au compte 065. Approuvé à l'unanimité

### **3. Délibération, pour la suppression du poste adjoint administratif de 12 h/semaine**

L'ancien contrat du second poste de secrétaire de mairie était fixé à 12h00 par semaine ; celui-ci est passé à 15h00 hebdomadaires avec la nouvelle secrétaire.

Il faut commencer par supprimer ce poste. Approuvé à l'unanimité

### **4. Délibération, pour la création d'un poste d'adjoint administratif 1ère classe échelon 5 de 15h/semaine.**

Suite de la question précédente, il faut créer le nouveau poste de secrétaire de mairie. Approuvé à l'unanimité

**5. Délibération pour l'adhésion de la commune de Cénevières au SIFA.**

La commune de Cenevières demande à adhérer au syndicat départemental de la fourrière animale. Approuvé à l'unanimité

**6. Délibération pour la vente du chemin rural à Larigaud.**

Le coût de 585 € concernant l'enquête publique ne peut pas être à la charge du demandeur et donc être supporté par la commune.

Approuvé à l'unanimité

**7. Délibération pour approuver le RIFSEEP, suite à l'avis favorable du comité technique.**

Approuvé à l'unanimité

**8. Délibération pour autorise le Maire à effectuer les demandes de subventions d'investissements pour 2022.**

Approuvé à l'unanimité

**9. Questions diverses.**

- PLUI Le projet de prézonage est en cours.
- Autonomie énergétique du plateau ; trois maurouxis ont proposé leurs terrains ou toiture pour implanter des modules de production.
- Fibre optique ; la commune devrait être couverte d'ici fin décembre ; les travaux à Palot devraient être effectués au premier trimestre 2022.
- Adressage Première réunion le 03/02/22 ; une réunion publique de présentation début d'été au plus tard.
- SDAIL Première réunion pour la rénovation de l'église de Cabanac.
- Nouveaux horaires mairie à compter du 01/01/22 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 mardi de 14h30 à 18h30.
- Bornage terrain adjacent au cimetière effectué pour achat par la commune.
- En début d'année, un conseiller numérique devrait assurer une permanence à la bibliothèque de Mauroux les jeudis de 9h00 à 12h00 pour former les personnes à l'utilisation de l'informatique mais aussi les aider dans leurs démarches administratives informatisées.
- Sécurité routière : la commission voirie et travaux a commencé à travailler sur le sujet de la sécurisation routière du village.

Séance levée à 22h30